

Fiche de données de sécurité

Nom des produits : Cellule Li-ion

Demandeur : Dongguan HengNaiLi New Energy Technology Co. Ltd.

Usine : Dongguan HengNaiLi New Energy Technology Co. Ltd.

Testeur Joker Zhao.	Réviseur WZ Dai	Approbateur Arvin Chen
Ingénieur de projet	Ingénieur de projet	Ingénieur en chef

Guangdong CRT Co. Ltd



RAPPORT D'ESSAI

Rapport n°: CS10001663 01012

Page 2 of 15

Identification du produit et du fournisseur	
Nom du bien	Cellule Li-ion
Type/Modèle	14500
Notations	3,7V, 600mAh, 2,22Wh
Commissionné par	Dongguan HengNaiLi New Energy Technology Co. Ltd.
Adresse du commissaire	Room 201, Building 3, N° 45, Kuiqing Road, Qingxi Town, Ville de Dongguan, Province de Guangdong
Nom du fabricant	Dongguan HengNaiLi New Energy Technology Co. Ltd.
Adresse du fabricant	Room 201, Building 3, N° 45, Kuiqing Road, Qingxi Town, Ville de Dongguan, Province de Guangdong
Inspection selon	OSHA GHS 《Guide du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques》 IATA DGR 《Réglementation sur les marchandises dangereuses》 IMO IMDG CODE 《CODE MARITIME INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES》
Date de réception : 09/10/2024	
Date d'émission : 14/10/2024	

RAPPORT D'ESSAI

Rapport n°: CS10001663 01012

Page 3 of 15

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identifiant du produit

Nom du produit: Cellule Li-ion

Modèle : 3,7V, 600mAh, 2,22Wh

Autres moyens d'identification

Synonymes :

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée :

Utilisations déconseillées :

- a) Ne pas démonter, ouvrir ou déchiqueter les cellules ou les batteries secondaires.
- b) Ne pas exposer les cellules ou les batteries à la chaleur ou au feu. Éviter le stockage à la lumière directe du soleil.
- c) Ne pas court-circuiter une cellule ou une batterie. Ne pas ranger les cellules ou les batteries au hasard dans une boîte ou un tiroir où elles risquent de se court-circuiter ou d'être court-circuitées par d'autres objets métalliques.
- d) Ne pas retirer une cellule ou une batterie de son emballage d'origine tant qu'elle n'est pas utilisée.
- e) Ne pas soumettre les cellules ou les batteries à des chocs mécaniques.
- f) En cas de fuite, ne pas laisser le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. En cas de contact, laver les zones affectées avec de grandes quantités d'eau et consulter un médecin.
- g) Ne pas utiliser de chargeur autre que celui spécifiquement fourni pour l'utilisation de l'équipement.
- h) Observer les marques plus (+) et moins (-) sur la cellule, la batterie et l'équipement et s'assurer de leur utilisation correcte.
- i) Ne pas utiliser de cellule ou de batterie qui n'est pas conçue pour être utilisée avec l'équipement.
- j) Ne pas mélanger des cellules de fabricant, de capacité, de taille ou de type différents au sein d'un même appareil.
- k) L'utilisation de la batterie par les enfants doit être surveillée.
- l) Consulter immédiatement un médecin en cas d'ingestion d'une cellule ou d'une batterie.
- m) Toujours acheter la batterie recommandée par le fabricant de l'équipement.
- n) Garder les cellules et les batteries propres et sèches.
- o) En cas d'encrassement, nettoyer les bornes de l'élément ou de la batterie avec un chiffon propre et sec.
- p) Les cellules et batteries secondaires doivent être chargées avant d'être utilisées. Toujours utiliser le chargeur approprié et se reporter aux instructions du fabricant ou au manuel de l'équipement pour connaître les instructions de charge appropriées.
- q) Ne pas laisser une batterie en charge prolongée lorsqu'elle n'est pas utilisée.
- r) Après une longue période de stockage, il peut être nécessaire de charger et de décharger plusieurs fois les cellules ou les batteries pour obtenir des performances optimales.
- s) Conserver la documentation originale du produit pour toute référence ultérieure.
- t) Utiliser uniquement la cellule ou la batterie dans l'application pour laquelle elle a été conçue.
- u) Dans la mesure du possible, retirer la batterie de l'équipement lorsqu'il n'est pas utilisé.
- v) Éliminer de manière appropriée.

Détails du fabricant de la fiche de données de sécurité :

Nom : DongguanHengNaiLi New Energy Technology Co. Ltd.

Adresse : Room 201, Building 3, No. 45, Kuiqing Road, Qingxi Town, Ville de Dongguan, Province de Guangdong

Numéro de téléphone du fournisseur : 86-13777281205 Fax : 86-13777281205 Code postal : N/A

Adresse électronique : N/A

Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence de l'entreprise : 86-13777281205

RAPPORT D'ESSAI

Rapport n°: CS10001663 01012

Page 4 of 15

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Classification

Ce produit chimique n'est pas considéré comme dangereux par la norme de communication des risques OSHA 2012 (29 CFR 1910.1200). Ce produit est un article qui est une batterie scellée et, en tant que tel, ne nécessite pas de fiche de données de sécurité conformément à la norme de communication des risques OSHA, à moins qu'il ne soit rompu. Les risques indiqués sont ceux d'une rupture de la batterie.

Classification de la substance ou du mélange

Classification selon GHS

TOXICITÉ AIGUË PAR VOIE ORALE

Catégorie de risque : 4

Signal mondial : Avertissement

Déclaration de risque : Nocif en cas d'ingestion



Pictogramme :

Prévention : Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.

Intervention : Appeler un centre antipoison ou un médecin si vous vous sentez mal à l'aise.

Stockage :

Élimination : Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/nationales.

TOXICITÉ AIGUË - CUTANÉE

Catégorie de risque : 4

Signal mondial : Avertissement.

Déclaration de risque : Nocif par contact avec la peau



Pictogramme :

Prévention : Porter des gants de protection/des vêtements de protection

Intervention : Appeler un centre antipoison ou un médecin si vous vous sentez mal à l'aise

Stockage :

Élimination : Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/nationales.

CORROSION/IRRITATION DE LA PEAU

Catégorie de risque : 2

Signal mondial : Avertissement.

Déclaration de risque: Provoque une irritation de la peau.



Pictogramme :

Prévention : Se laver soigneusement après la manipulation. Porter des gants de protection.

Intervention : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Stockage :

Élimination :

RAPPORT D'ESSAI

Rapport n°: CS10001663 01012

Page 5 of 15

SENSIBILISATION-PEAU

Catégorie de risque : 1A

Signal mondial : Avertissement

Déclaration de risque : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.



Prévention : Éviter de respirer les poussières, les fumées, le gaz, les brumes, les vapeurs et les aérosols. Porter des gants de protection.

Intervention : En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Stockage :

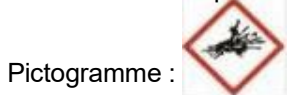
Élimination : Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/nationales.

EXPLOSIFS (SUITE)

Catégorie de risque : Division 1.4

Signal mondial : Avertissement

Déclaration de risque : Risque d'incendie ou de projet.



Prévention : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. -Ne pas fumer.

Intervention : En cas d'incendie : évacuer la zone. Risque d'explosion en cas d'incendie. Ne PAS lutter contre un incendie qui atteint les explosifs.

Stockage : Stocker conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

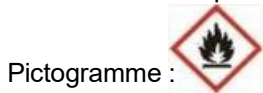
Élimination : Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/nationales.

SOLIDES INFLAMMABLES

Catégorie de risque : 2

Signal mondial : Avertissement

Déclaration de risque : Solide inflammable.



Prévention : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. -Ne pas fumer.

Intervention : En cas d'incendie : Utiliser pour éteindre.

Stockage:

Élimination :

RAPPORT D'ESSAI

Rapport n°: CS10001663 01012

Page 6 of 15

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Caractérisation chimique : Mélanges

Description :

Produit : Composé des éléments suivants

Nom chimique commun	Formule chimique	Concentration (%)	Numéro CAS
Oxyde de lithium et de cobalt	LiCoO ₂	39,4	12190-79-3
Aluminium	Al	5,9	7429-90-5
Graphite	C ₂₄ X ₁₂	23,5	7782-42-5
Cuivre	Cu	6,7	7440-50-8
Hexafluorophosphate de lithium	LiPF ₆	1,6	21324-40-3
Polyéthylène (PE)	(C ₂ H ₄) _n	2,4	9002-88-4
Nylon (PA)	C ₂ ClF ₃	2,4	25038-54-4
Polypropylène	(C ₃ H ₆) _n	2,4	9003-07-0
Carbonate d'éthyle et de méthyle	C ₄ H ₈ O ₃	6,9	623-53-0
Carbonate d'éthylène	C ₃ H ₄ O ₃	8,8	96-49-1

Note : Le numéro CAS est le numéro de registre du Chemical Abstract Service.

N/A=Non applicable.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Mesures de premiers secours

Contact avec les yeux Rincer abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec la peau Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Inhalation Transporter à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Ingestion Ne pas faire vomir. Boire beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Déglutition Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

Symptômes/effets les plus importants

Aucune information disponible.

Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Notes au médecin Test symptomatique

RAPPORT D'ESSAI

Rapport n°: CS10001663 01012

Page 7 of 15

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

CO₂, poudre chimique sèche, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés : Aucune information disponible.

Risques spécifiques résultant de l'utilisation de produits chimiques

La formation de gaz toxiques est possible en cas de chauffage ou d'incendie.

En cas d'incendie, les éléments suivants peuvent être libérés :

Monoxyde de carbone (Co) Dioxyde de carbone

Autres gaz irritants et toxiques.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone.

Date de l'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Non

Sensibilité aux décharges statiques Non

Équipements de protection et précautions pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à pression, approuvé par MSHA/NIOSH (ou équivalent) et un équipement de protection complet. Par exemple : Porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

Risques particuliers résultant de la substance ou du mélange :

La batterie peut éclater et libérer des produits de décomposition dangereux lorsqu'elle est exposée à une situation d'incendie.

Les batteries au lithium-ion contiennent un électrolyte inflammable qui peut se dégager, s'enflammer et produire des étincelles lorsqu'il est soumis à une température élevée (>150°C), lorsqu'il est endommagé ou maltraité (par exemple, dommages mécaniques ou surcharge électrique) ; il peut brûler rapidement avec un effet de torche ; il peut enflammer d'autres batteries se trouvant à proximité de vêtements.

6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec les yeux.

Se référer à la section 8 pour l'équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Éliminer toutes les sources d'inflammation.

Évacuer le personnel vers des zones sûres.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.

Absorber avec un matériau liant les liquides (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure de bois).

Éliminer le matériel contaminé comme un déchet conformément à l'article 13.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher toute fuite ou déversement ultérieur si cela ne présente aucun danger.

Méthodes de nettoyage Utiliser des équipements de protection individuelle. Endiguer. Couvrir le liquide répandu avec du sable, de la terre ou un autre matériau absorbant incombustible. Ramasser et transférer dans des conteneurs correctement étiquetés. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

RAPPORT D'ESSAI

Rapport n°: CS10001663 01012

Page 8 of 15

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sûre

Manipulation Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle.

Se laver soigneusement après manipulation. Utiliser ce matériau avec une ventilation adéquate. Le produit n'est pas explosif.

Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles

Si la batterie au lithium-ion est stockée pendant plus de trois mois, il est recommandé de la recharger périodiquement.

3 mois : -20°C~ +45°C, 45 à 85% RH

Et recommandé à -20°C~ +25°C pour un stockage de longue durée.

Le taux de récupération de la capacité à l'état de livraison (50 % de la capacité d'une charge complète) après stockage est supposé être de 80 % ou plus.

La tension pour un stockage de longue durée doit être comprise entre 3,62 et 3,65 V.

Ne pas ranger les batteries au lithium-ion au hasard dans une boîte ou un tiroir où elles pourraient se court-circuiter ou être court-circuitées par d'autres objets métalliques.

Tenir hors de portée des enfants.

Ne pas exposer la batterie lithium-ion polymère à la chaleur ou au feu. Éviter le stockage à la lumière directe du soleil.

Ne pas stocker avec des produits oxydants et acides.

Tenir à l'écart des sources d'inflammation - Ne pas fumer. Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

Produits incompatibles Aucun connu.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

RAPPORT D'ESSAI

Rapport n°: CS10001663 01012

Page 9 of 15

Paramètres de contrôle

Ingrédients dont les valeurs limites doivent être contrôlées sur le lieu de travail :

12190-79-3 Oxyde de lithium et de cobalt

TLV (ÉTATS-UNIS)	0,02mg/m ³
MAK (Allemagne)	0,1mg/m ³

Autres directives d'exposition Limites annulées par la décision de la cour d'appel dans l'affaire AFL-CIO c. OSHA, 965 F.2d 962 (11ème Cir. 1992).

Mesures d'ingénierie appropriées

Mesures d'ingénierie Douches

Stations de lavage des yeux

Systèmes de ventilation

Utiliser une ventilation générale ou locale adéquate pour maintenir les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition autorisées. Assurer une ventilation adéquate.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :



Lunettes de protection étanches

Protection du corps :

Vêtements de travail protecteurs.

Protection de la peau :



Gants de protection

Matériau des gants :

Le choix des gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui varient d'un fabricant à l'autre. Le produit étant composé de plusieurs substances, la résistance du matériau du gant ne peut être calculée à l'avance et doit donc être vérifiée avant l'application.

Temps de pénétration du matériau du gant :

Le temps de rupture exact doit être déterminé par le fabricant des gants de protection et doit être respecté.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

RAPPORT D'ESSAI

Rapport n°: CS10001663 01012

Page 10 of 15

État du médecin	Forme : Cylindre approximatif
	Couleur : bleu
	Odeur : Inodore
	Seuil d'odeur : Aucune information disponible
Changement d'état :	
pH, avec indication de la concentration	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé.
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition :	Non déterminé.
Point d'ignition	Non déterminé.
Taux d'évaporation	Non déterminé.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Non déterminé.
Pression de vapeur :	Non déterminé.
Densité de vapeur :	Non déterminé.
Densité relative :	Non déterminé.
Solubilité dans l'eau :	Non déterminé.
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non déterminé.
Température d'auto-inflammation	Le produit n'est pas auto-inflammable
Température de décomposition	Non déterminé.
Seuil d'odeur	Non déterminé.
Taux d'évaporation	Non déterminé.
Viscosité	Non déterminé.
Autres informations	Aucune autre information pertinente n'est disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7, Manipulation et stockage).

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

Décomposition thermique/conditions à éviter : Pas de décomposition si le produit est utilisé conformément aux spécifications.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune dans le cadre d'un traitement normal. **Polymérisation dangereuse :** Il n'y a pas de polymérisation dangereuse.

Conditions à éviter : Forte chaleur, feu, Matières incompatibles.

Matières incompatibles : Agents oxydants forts. Acides forts. Métaux communs.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone, autres gaz irritants et toxiques.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

RAPPORT D'ESSAI

Rapport n°: CS10001663 01012

Page 11 of 15

Toxicité aiguë : Aucune donnée disponible.

Valeurs LD/LC50 pertinentes pour la classification :

Non disponible.

Corrosion/irritation de la peau : Pas d'effet irritant.

Lésions oculaires graves/irritation : Provoque une grave irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Aucun effet de sensibilisation connu.

Toxicité pour certains organes cibles : Aucune information disponible.

Effets CMR (cancérogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction) : Aucune information disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxicité aquatique :

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Persistance et dégradabilité : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Potentiel de bioaccumulation : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Mobilité dans le sol : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

PBT : Non applicable.

vPvB : Non applicable.

Autres effets indésirables : Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation : Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères.

Ne pas laisser le produit atteindre les égouts.

Emballage non nettoyé :

Recommandation : L'élimination doit se faire conformément à la réglementation officielle.

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

RAPPORT D'ESSAI

Rapport n°: CS10001663 01012

Page 12 of 15

Transport terrestre

Classe ADR/RID : Non réglementé.

Numéro UN : UN3480 ou UN3481.

Transport maritime

Classe IMDG : Classe 9.

Numéro UN : UN3480 ou UN3481.

Polluant marin : Non

Transport aérien

Classe ICAO/IATA : Classe 9

Numéro UN/ID : UN3480 ou UN3481.

Risques pour l'environnement : Non applicable. Précautions particulières pour l'utilisateur : Non applicable.

Transport/Informations complémentaires : Marchandises non soumises à des restrictions conformément aux spécifications ci-dessus.

La batterie au lithium-ion a été testée conformément aux exigences du manuel d'essais et de critères de l'UN, partie III, sous-section 38.3 ;

Les batteries au lithium-ion conformes à la section II / section IB de la DIRECTIVE D'EMBALLAGE 965, ou à la section II de la DIRECTIVE D'EMBALLAGE 966~967 de la réglementation sur les marchandises dangereuses (65e édition) peuvent être transportées. L'emballage doit être adéquat pour éviter tout dommage mécanique pendant le transport, la manipulation et l'empilage.

Les matériaux et la conception de l'emballage doivent être choisis de manière à empêcher le développement d'une conduction électrique involontaire, la corrosion des bornes et la pénétration de l'humidité.

Répond aux exigences de la disposition spéciale 188 du DOT pour être transporté en tant que marchandise non dangereuse.

Répond aux exigences de la norme 49CFR173.185 pour être transporté en tant que marchandises non dangereuses par route, rail, air et bateau (en vigueur depuis le 6 août 2014 selon HM224F).

L'emballage doit être manipulé avec précaution et il existe un risque d'inflammabilité si l'emballage est endommagé ;

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange

Règlementation de l'UE :

Autorisations : Aucune information disponible.

Restrictions d'utilisation : Aucune information disponible.

Informations réglementaires

CAS N°	UE (EINECS)	ÉTATS- UNIS (TSCA)	Japon (ENCS)	Canada (DSL/ NDSL)	Australie (AICS)	Corée (ECL)	Chine (IECSC)
12190-79-3	Répertorié	Non répertorié	Non répertorié	NDSL	Non répertorié	Non répertorié	Non répertorié
7429-90-5	Répertorié	Répertorié	Répertorié	DSL	Répertorié	Répertorié	Répertorié

RAPPORT D'ESSAI

Rapport n°: CS10001663 01012

Page 13 of 15

7782-42-5	Répertorié	Répertorié	Répertorié	DSL	Répertorié	Répertorié	Répertorié
7440-50-8	Non répertorié	Répertorié	Non répertorié	DSL	Répertorié	Répertorié	Répertorié
21324-40-3	Non répertorié	Répertorié	Non répertorié	DSL	Répertorié	Répertorié	Répertorié
9002-88-4	Répertorié	Répertorié	Répertorié	DSL	Répertorié	Répertorié	Répertorié
25038-54-4	Répertorié	Non répertorié	Non répertorié	Non répertorié	Non répertorié	Non répertorié	Répertorié
9003-07-0	Répertorié	Répertorié	Non répertorié	NDSL	Non répertorié	Non répertorié	Non répertorié
623-53-0	Répertorié	Répertorié	Répertorié	DSL	Répertorié	Répertorié	Répertorié
96-49-1	Répertorié	Répertorié	Répertorié	DSL	Répertorié	Répertorié	Répertorié

Évaluation de la sécurité chimique Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

16. AUTRES INFORMATIONS

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles. Toutefois, cela ne constitue pas une garantie pour les caractéristiques spécifiques du produit et n'établit pas de relation contractuelle juridiquement valable.

Phrases pertinentes :

R20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion.

R36 : Irritant pour les yeux.

H302 : Nocif en cas

d'ingestion. H332 : Nocif

RAPPORT D'ESSAI

Rapport n°: CS10001663 01012

Page 14 of 15

Important

1. Personne n'est autorisé à photocopier, en tout ou en partie, ce rapport d'essai sans l'autorisation écrite du CRT.
2. Le rapport de test n'est pas valable sans les signatures de l'approbateur, du réviseur et du testeur.
3. Le rapport d'essai n'est pas valable s'il est modifié.
4. Les objections au rapport d'essai doivent être soumises à la CRT dans un délai de 15 jours.
5. Dans ce rapport, un point est utilisé comme séparateur décimal.
6. Le rapport d'essai n'est valable que pour les échantillons testés.
7. Le rapport d'essai n'accorde pas au demandeur l'utilisation du nom, de la marque ou du label CRT.
8. La responsabilité du CRT n'excédera en aucun cas les frais d'essai reçus du demandeur pour l'essai effectué dans le cadre de ce rapport d'essai.
9. Les données et les résultats des tests n'ont pas de fonction de preuve sociale.

Fin du rapport
